



Rapport d'activité 2019





Édition

Service des communications
Réseau de transport de la Capitale
ISBN : 978-2-921925-61-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Septembre 2020
L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte.

Table des matières

Mot du président	4
Mot du directeur général	5
Faits saillants	6
Gouvernance	11
Portrait du RTC	15
Portrait du STAC	24
Mot du trésorier	26
Annexe : États financiers consolidés	27

Mot du président —

Plus que jamais, la mobilité durable est au cœur des enjeux de notre collectivité et représente une préoccupation importante pour les citoyens. Cette réalité nous motive à repenser le transport en commun de demain et à tendre vers des solutions de déplacement modernes et efficaces, toujours mieux adaptées aux besoins grandissants de la clientèle, actuelle et future.

Fidèle à la mise en application de son ambitieux *Plan stratégique 2018-2027*, le RTC a réalisé cette année plusieurs nouveaux projets et posé de nombreux jalons en vue du déploiement d'un nouveau réseau de transport plus performant, plus fiable, plus accessible et plus inclusif.

Très attendus des citoyens, travailleurs, voyageurs et gens d'affaires, les ajouts et améliorations de parcours à Saint-Augustin-de-Desmaures et dans le secteur Nord-Ouest, incluant l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, ont généré des hausses d'achalandage majeures. Grâce à ce renforcement du service, l'aéroport bénéficie désormais d'une desserte quotidienne, rapide et fréquente vers Sainte-Foy et la basse-ville de Québec.

La vision du RTC, centrée sur l'expérience client, se traduit par une préoccupation constante envers la mobilité intégrée. Ainsi, l'annonce d'un nouveau partenariat avec le service d'autopartage Communauto fut une initiative marquante pour la mobilité urbaine multimodale. Cette initiative historique est le reflet du leadership que nous voulons continuer à assumer au cours des prochaines années en matière de mobilité et de l'importance que nous accordons aux divers partenariats pour accroître l'offre et la qualité de nos services.

Dans ces temps de grande mouvance et dans la perspective de l'arrivée du réseau structurant de transport en commun qui donnera un nouveau souffle à la mobilité dans la grande région de Québec, le RTC se démarque par son désir d'innover et son ouverture aux changements. En s'inspirant des meilleures pratiques, nous continuons de proposer des solutions novatrices, de faire preuve d'audace et de voir loin.



Je conclus en soulignant l'implication et l'engagement de l'équipe de direction du RTC, qui contribue grandement au succès de nos réalisations. C'est grâce à leur dévouement et à leur créativité que le RTC peut se positionner comme un chef de file en mobilité.

Rémy Normand
Président du conseil
d'administration

Mot du directeur général —

Le RTC a vécu en 2019 une année débordante de projets et de beaux accomplissements. Étape par étape, grâce aux efforts soutenus de tous les acteurs impliqués, notre *Plan stratégique 2018-2027* se concrétise sur le réseau, visant à apporter une réponse toujours plus adéquate et durable aux besoins de mobilité des citoyens.

En concertation avec plusieurs acteurs du milieu, le RTC a lancé cette année son *Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU) 2020-2024*, le deuxième à ce jour, réaffirmant la volonté du RTC d'accorder une priorité à l'accessibilité universelle dans les transports en commun.

C'est avec grand plaisir que nous avons constaté en 2019 une hausse d'achalandage significative, pour une troisième année consécutive. 33,8 millions de déplacements ont été réalisés à bord de nos véhicules, soit une progression de 4,6 % par rapport à 2018, confirmant ainsi la réponse favorable de la population face à une offre de service en constante évolution.

La communauté étudiante, notamment, a réagi avec beaucoup d'enthousiasme à la création de deux nouveaux titres de transports : le Laissez-passer universitaire (LPU) et la Passe de session pour les cégepiens. En une session seulement, ce sont 24 900 LPU qui ont été mis en circulation, alors que près de 6 500 Passe de session ont été vendues en un an.

Nous avons également accueilli dans notre parc de véhicules les nouveaux midibus. Ces véhicules hybrides compacts permettent d'offrir un service mieux adapté aux besoins de la clientèle tout en respectant de hauts standards en matière environnementale.

Enfin, je me dois de souligner l'engagement et le professionnalisme des employés du RTC, qui se sont investis sans relâche afin de réaliser les nombreux projets de la dernière année et des années à venir. Nos équipes ont travaillé dur au développement de nouveaux produits et services, à la création de nouveaux outils technologiques



pour la clientèle, ainsi qu'à des projets d'infrastructures majeurs qui verront le jour à partir de 2020. Les différents prix et distinctions que le RTC s'est vu décerner en 2019 témoignent de la qualité et de la pertinence du travail accompli. Je souligne entre autres le *Prix de reconnaissance* de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) remis au RTC pour la création du Laissez-passer universitaire, considéré comme « l'initiative la plus significative en matière de tarification ».

C'est sans contredit la mise en commun des efforts de tous qui a permis à notre organisation d'atteindre ses objectifs et d'offrir à la population une offre sans cesse bonifiée afin de toujours mieux répondre aux besoins exprimés.

Alain Mercier
Directeur général

Faits saillants

Succès des nouvelles tarifications étudiantes

1,6

million de déplacements grâce au Laissez-passer universitaire (LPU)

Entré en vigueur à l'automne 2019, ce nouveau titre de transport donnant aux étudiants inscrits à temps complet à l'Université Laval un accès illimité aux services du RTC, de la Société de transport de Lévis et de la Société des traversiers du Québec entre Québec et Lévis, a immédiatement connu un grand succès. En une session seulement, 24 900 LPU ont été mis en circulation, générant 1 600 000 montées à bord des autobus du RTC.

6 500

nouvelles Passe de session pour les cégepiens

En janvier 2019, les étudiants des cégeps de Limoilou et de Ste-Foy ont eu la chance de découvrir la nouvelle Passe de session. Vendue au coût de 155 \$, elle permet des déplacements illimités sur tous les parcours pour 17 semaines consécutives, en plus de donner accès aux services de la Société des traversiers du Québec. Au total, ce sont près de 6 500 passes qui ont été vendues en un an, confirmant l'attractivité de ce nouveau titre de transport qui a remplacé L'abonne BUS Étudiant.



Déploiement du nouveau réseau

Une offre bonifiée à Saint-Augustin-de-Desmaures et dans le secteur Nord-Ouest

Toujours dans le but de mieux répondre aux attentes des clients et de préparer le terrain pour la mobilité intégrée, le RTC a annoncé en 2019 plusieurs bonifications de son service, notamment à Saint-Augustin-de-Desmaures et dans le secteur Nord-Ouest.

Durant l'été, un nouveau parcours reliant l'Aéroport Jean-Lesage de Québec à Sainte-Foy a pris son envol. Des modifications de parcours ont aussi permis de relier l'aéroport et la basse-ville de Québec. Ces améliorations se sont concrétisées par une forte hausse d'achalandage dans ce secteur. En complément, la toute première distributrice de titres de transport préencodés du RTC a été installée près du bureau d'information de l'aérogare.

Du côté de Saint-Augustin-de-Desmaures, l'entrée en fonction d'un nouveau parcours eXpress et la bonification de parcours existants ont permis d'améliorer significativement l'offre du RTC.



Le RTC et Communauto partenaires pour la mobilité intégrée

En octobre, le RTC et Communauto ont annoncé un nouveau partenariat, posant ainsi un jalon important vers le développement de la mobilité intégrée à Québec. Parmi les actions annoncées, notons le déploiement progressif d'espaces réservés dans certains Parc-O-Bus, la localisation en temps réel de stations et des voitures libre-service, la réservation via l'application RTC Nomade temps réel et la création d'un « forfait intégré ».

Le lancement de ce partenariat avec l'un des plus importants services d'autopartage est une initiative marquante pour la mobilité urbaine multimodale, que ce soit pour l'offre de services, les infrastructures, la tarification et l'information à la clientèle.

Midibus : la famille s'agrandit... en plus petit!

En 2019, le RTC a intégré à son parc de véhicules 54 nouveaux midibus*. Plus confortables, plus silencieux et plus écologiques, ces autobus hybrides compacts offrent une solution mieux adaptée aux besoins de la clientèle. Ce projet s'inscrit dans le déploiement du *Plan stratégique 2018-2027* prévoyant d'affecter « le bon véhicule au bon endroit », afin de rendre le transport en commun encore plus performant. D'une longueur de 9,6 mètres, en comparaison aux autobus standards qui sont d'environ 12 mètres, les midibus sont aussi conçus pour être plus lumineux et permettent une économie de carburant de 10 à 15 % supérieure aux autobus hybrides standards.

* L'intégration des midibus s'est terminée au premier trimestre 2020, pour un total de 64 véhicules.



Portes ouvertes au centre Métrobus

Les 25 et 26 mai 2019, près de 4 000 visiteurs ont eu la chance de participer gratuitement à l'événement Portes ouvertes du centre Métrobus. Clients, familles, citoyens, employés et curieux ont ainsi pu découvrir les coulisses du RTC en visitant, notamment, l'atelier de mécanique, la zone de répartition, la salle de contrôle et l'espace garage.

Faits saillants



Lancement du Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU) 2020-2024

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre, le RTC a lancé son deuxième *PDAU 2020-2024*. La rencontre a permis de souligner le résultat du travail de concertation entrepris en 2018 pour produire ce plan et a officialisé l'amorce de sa réalisation.

Le RTC est fier de partager sa vision de l'accessibilité universelle avec les représentants du milieu associatif des personnes handicapées

et à mobilité réduite, ainsi qu'avec les représentants du réseau de la santé et des services sociaux et de la Ville de Québec. Cette réflexion conjointe permettra de transformer de manière significative l'offre du RTC pour les citoyennes et citoyens handicapés et à mobilité réduite, toujours dans le but de faire de l'accessibilité au transport en commun pour le plus grand nombre de personnes une priorité.

Faits saillants



Prix et distinctions

Double distinction au Gala des Grands Prix d'excellence en transport 2019

À l'occasion de son gala annuel, l'Association québécoise des transports (AQTr) a décerné au RTC deux prix visant à récompenser et à souligner l'excellence des projets en transport : le *Prix Transport collectif* pour la qualité de son projet *Plan stratégique 2018-2027*, ainsi que le *Prix Communication grand public* pour la campagne « Auto. Bus. Vous pouvez prendre les deux ».

Prix Reconnaissance remis par l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

L'équipe du RTC ayant travaillé sur le projet d'implantation du Laissez-passer universitaire (LPU) a remporté ce prix lors du colloque annuel de l'ATUQ. Cette reconnaissance souligne le travail et la persévérance des employés qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre en place ce nouveau titre de transport, considéré comme l'initiative la plus significative en matière de tarification depuis plusieurs décennies.

Finaliste des Fidéides 2019 dans la catégorie Saine gouvernance

C'est avec fierté que le RTC a fait partie des finalistes des Fidéides 2019 dans la catégorie Saine gouvernance. Cette nomination prouve la distinction de son conseil d'administration quant à la vision et aux pratiques de gouvernance mises en place, contribuant à créer des liens de confiance entre le personnel, la direction et les administrateurs.

6^e meilleur employeur de la région de Québec selon Forbes

En 2019, le RTC s'est illustré dans le palmarès des 300 meilleurs employeurs au pays, dévoilé par le magazine Forbes, en décrochant la 6^e position dans la région de Québec.

Prix de leadership 2019 de l'Association canadienne du transport urbain (ACTU)

Lors du congrès annuel de l'ACTU qui s'est tenu à Calgary en novembre 2019, le RTC s'est vu décerner le *Prix de leadership des entreprises* dans la catégorie Environnement et développement durable pour la certification environnementale Clé Verte. Un chauffeur du RTC, s'est également vu décerner le *Prix de leadership des individus* dans la catégorie Héroïsme, pour avoir sauvé la vie d'un automobiliste.

Le RTC obtient la Certification Parité™

Le RTC est fier d'être devenu, en 2019, la première société de transport à obtenir la Certification Parité™ de La Gouvernance au Féminin (LGAF), niveau Argent. L'obtention de cette certification témoigne de l'importance accordée à la parité des genres au sein du RTC, non seulement au sein des instances décisionnelles, mais aussi dans la mise en place des mécanismes nécessaires pour permettre aux femmes de tous les niveaux hiérarchiques de faire progresser leur carrière.



Le RTC, présent dans sa communauté

Chaque année, le RTC est appelé à aider les autorités civiles lors d'accidents ou de sinistres, afin de mettre en place des mesures de sécurité ou d'abriter des victimes. En 2019, des autobus du RTC ont été déployés à 50 reprises pour appuyer différentes actions.

Parmi les événements marquants de 2019, rappelons que le RTC est intervenu en février sur les lieux d'un carambolage majeur impliquant 30 voitures sur l'autoroute 40. L'objectif était de garder au chaud les blessés en attendant les nombreuses ambulances requises. En novembre, deux autobus ont été déployés sur les lieux d'un incendie, afin de porter secours aux victimes. Un immeuble de 60 logements avait dû être évacué.

Rayonnement social

Pour la septième année consécutive, le RTC a contribué en décembre au succès de l'Archidon. Près de 250 usagers de la Maison de Lauberivière ont ainsi été conduits par des chauffeurs bénévoles au restaurant l'Archibald, pour prendre part à un repas de Noël.

La générosité des employés du RTC a également permis de remettre 37 688 \$ à Centraide en 2019, ainsi que 8 766 \$ à la Croix-Rouge.

Le jardin du RTC produit 125 livres de légumes pour la Maison de Lauberivière.

Encore cette année, notre jardin a produit 125 livres de fruits et légumes, une récolte remise en totalité à la Maison de Lauberivière. Ce projet existe grâce au travail bénévole de membres du personnel du RTC, en collaboration avec l'organisme Les Urbainculteurs.



Gouvernance

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du RTC est composé de douze membres, dont sept sont des élus municipaux, deux sont des membres indépendants et trois sont désignés parmi les résidents de l'agglomération de Québec et trois sont désignés parmi la clientèle du transport régulier et adapté. Les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil d'agglomération de Québec.

Le conseil d'administration exerce les fonctions et pouvoirs du RTC et détermine les grandes orientations. À ce titre, il adopte notamment le plan stratégique, le budget et le programme d'immobilisation, et il détermine les parcours ainsi que les tarifs.

Nombre d'assemblées

Ordinaires : 10

Extraordinaires : 3

Résolutions : 106

Accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Nombre de demandes reçues : 98

Délai moyen de traitement : 15 jours

Rémy Normand

Président

Conseiller du district du Plateau

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Anne Corriveau

Vice-présidente

Conseillère du district de La Pointe-de-Sainte-Foy

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Geneviève Hamelin

Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet

Arrondissement de La Cité–Limoilou

Patrick Voyer

Conseiller municipal du district des Monts

Arrondissement de Charlesbourg

Dominique Tanguay

Conseillère municipale du district Les Saules

Arrondissement Les Rivières

Marie-Josée Savard

Conseillère municipale du district Cap-Rouge-Laurentien

Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Gaétan Pageau

Conseiller municipal du district Saint-Paul

L'Ancienne-Lorette

Liguori Hinse

Membre indépendant

France Bilodeau

Membre indépendante

Yvan Bourdeau

Membre indépendant issu de la clientèle

David Beauchesne

Membre indépendant issu de la clientèle

Annie Sanfaçon

Membre indépendante issue de la clientèle

Gouvernance

Les comités techniques du C. A.

Le conseil d'administration s'est doté de comités techniques, chacun ayant des responsabilités spécifiques reliées à divers champs d'activités. Ces comités sont composés de membres du conseil d'administration et de membres externes, le cas échéant. Par ces comités, le conseil d'administration exerce les pouvoirs qui lui sont conférés, mais assure également une vigie sur les diverses activités de l'organisation.

Comité d'audit

Ce comité a pour mandat d'encadrer les fonctions d'audit interne et externe du RTC et d'assurer le suivi des recommandations émanant de ces fonctions. Il étudie les moyens et les solutions à privilégier pour assurer au conseil une conduite efficace des affaires opérationnelles et administratives du RTC.

Membres : Patrick Voyer, David Beauchesne, Liguori Hinse, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay

Séances en 2019 : 4

Comité gouvernance

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière d'éthique et de gouvernance et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Membres : Rémy Normand, Anne Corriveau, Gaétan Pageau, Marie-Josée Savard

Séances en 2019 : 4

Comité patrimoine, financement et risques

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion du patrimoine d'entreprise, de réalisation des projets majeurs, de gestion financière et de gestion des risques, et ce, afin de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Membres : Patrick Voyer, France Bilodeau, Anne Corriveau, Geneviève Hamelin, Liguori Hinse

Séances en 2019 : 10

Gouvernance

Comité ressources humaines

Ce comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion des ressources humaines du RTC et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Membres : France Bilodeau, Yvan Bourdeau, Gaétan Pageau, Annie Sanfaçon

Séances en 2019 : 3

Comité approche client

Le comité a pour mandat de valider les orientations du RTC concernant l'expérience client lors de l'utilisation de ses produits et services. Il s'assure que les projets et/ou dossiers qui lui sont présentés répondent aux objectifs établis.

Membres : Annie Sanfaçon, David Beauchesne, Yvan Bourdeau, Geneviève Hamelin, Dominique Tanguay

Séances en 2019 : 8



Gouvernance

Le comité de direction du RTC*

Alain **Mercier**, directeur général

Annie **Bélanger**, directrice des services administratifs et directrice des ressources humaines

Hilaire **Boudreau**, directeur de la transformation

Stéphane **Carbonneau**, directeur des infrastructures immobilières

Michel **de Mauraige**, directeur des communications et de l'expérience client

Stéphanie **Deschênes**, secrétaire générale et chef du service juridique

Martin **Labbé**, directeur des opérations

Christian **Lebeuf**, directeur des technologies et des projets

Nicole **Lépine**, adjointe à la direction générale

Luc **Richard**, directeur de la planification des services

Une instance additionnelle collabore à certaines activités du RTC. Le sous-comité partenaires – milieu associatif réunit des représentants d'organisations concernées par l'expérience des clients des services de transport en commun régulier et adapté. Ses membres ont pour mandat d'entretenir un lien avec le RTC, de participer à la planification d'activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté ainsi que de contribuer à la réalisation de certains projets en participant à des groupes de travail.

Ce sous-comité compte sur la participation de représentants du RTC et/ou du STAC ainsi que sur la participation de représentants de différents organismes qui contribuent de différentes façons aux travaux du sous-comité. La composition du comité peut varier selon les besoins des organisations respectives.

Portrait du RTC

Mission

Le RTC assure la mobilité des personnes sur son territoire, en offrant du transport collectif et en favorisant l'intégration de différentes solutions de déplacement.

Vision

Être leader en mobilité en offrant des solutions modernes, efficaces, variées et intégrées.

Valeurs

Collaboration
Respect
Ouverture
Innovation
Excellence



Territoire desservi par le RTC

- 1 Saint-Augustin-de-Desmaures
- 2 Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- 3 L'Ancienne-Lorette
- 4 La Haute-Saint-Charles
- 5 Les Rivières
- 6 Wendake
- 7 La Cité – Limoilou
- 8 Charlesbourg
- 9 Beauport

Le RTC assure le transport en commun dans l'agglomération de Québec, laquelle compte environ 580 590 personnes*. En symbiose avec la mission du RTC, le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) met à la disposition de sa clientèle des minibus, des taxis adaptés et des voitures taxis.

* Selon l'Institut de la statistique du Québec, 2017

Portrait du RTC

Le RTC en chiffres* —



Parc autobus

606
autobus

376 standards

85 articulés

68 standards hybrides

23 articulés hybrides

54 midibus hybrides

53,6 % du parc
de véhicules accessible**



Infrastructures

4 412 arrêts

340 arrêts accessibles**

1 033 abribus

21 stations tempérées

23 Parc-O-Bus

1 Parc-O-Bus régional
(Le Gendre)

6 terminus



Le réseau

27 936 848 km
parcourus en 2019

154 parcours, dont 7 sont
accessibles**, soit les parcours
11-800-801-802-803-804-807

863 km de réseau

65,5 km de voies réservées

4 308 départs par jour

1 321 853
voyages réalisés



Ressources humaines

1 689 employés, dont 1613
postes réguliers

983 personnel chauffeur

388 personnel
administratif et
de soutien

318 personnel entretien

1 276 hommes

413 femmes

46,8 moyenne d'âge

12,09 moyenne
d'années de service

168 embauches en 2019

37 départs à la retraite
en 2019

Portrait du RTC

Outils d'information —



19 387
abonnés



6 724
abonnés



3 931
abonnés



745
abonnés



4 485 145
visites (site Web)



Application mobile
Nomade temps réel
13 884 265
visites totales



490 726
horaire par SMS
(générés par les usagers)



83
bornes d'information
Nomade temps réel



52
écrans d'information

37 statiques
15 tactiles



4 500
panneaux d'arrêt



1 350
affiches trajet horaire



Centre contact client



139 054
appels reçus



126 123
appels répondus



41 946
visites
Centre d'information du
884, rue Saint-Joachim

10 183

visites
Centre d'information du
720, rue des Rocailles

Portrait du RTC

Performance

33,8

millions de déplacements



+ 4,6 %

d'écart d'achalandage avec 2018

Parts des déplacements par service



58 %

Métrobus

Parcours les plus achalandés/
jour moyen de semaine

801	6 745 875*
800	5 862 139
807	3 837 752
802	2 469 654
803	1 982 062



- de 1 %



32 %

leBus

Parcours les plus achalandés/
jour moyen de semaine

11	1 495 475*
3	750 734
1	660 305
80	592 194
18	522 978
28	504 883
25	457 137
13	408 356
75	396 315
4	382 747



10 %

eXpress

Parcours les plus achalandés/
jour moyen de semaine

254	229 335*
250	206 899
330	185 300
230	166 939
277	148 106
236	136 132
281	119 887
274	116 063
239	113 127
238	111 233

Portrait du RTC

Clientèle



L'abonne BUS

14 773

abonnés

10 592

L'abonne BUS Travailleur
+2,7 % VS 2018 ↑

4 181

L'abonne BUS Perso
+12,6 % VS 2018 ↑

43 %

des détenteurs d'un Laissez-passer mensuel
Général sont inscrits à L'abonne BUS

131

entreprises partenaires de L'abonne BUS
Travailleur



Titres de transport
vendus

346 250

Laissez-passer mensuel Général
+7,8 % vs 2018 ↑

719 417

mensuels
+12,1 % vs 2018 ↑

125 645

glissants*
+9,2 % vs 2018 ↑

5 395 211

billets unitaires
-0,4 % vs 2018 ↓

* les titres glissants n'ont pas de date de début
d'utilisation fixe. Ex. : titre 5 jours consécutifs

Portrait du **RTC**

Ponctualité



90,23 %

Taux de départ à l'heure

Pourcentage des départs qui respectent l'horaire exact prévu.

99,27 %

Taux de livraison du service*
(99,22 % pour le service de semaine)



98,92 %



99,32 %



99,49 %



98,88 %

*Pourcentage du service rendu versus le service planifié.

0+5

Norme de ponctualité

Cette norme de service permet de calibrer les temps de parcours. Elle a été adoptée par le conseil d'administration pour éliminer les avances et éviter de ralentir le service. Il s'agit d'un engagement envers la clientèle : pour le chauffeur, elle se résume à ne pas passer en avance, pour un client, un voyage est considéré « à l'heure » lorsque l'heure de passage à l'arrêt se fait jusqu'à 5 minutes après l'heure de passage annoncée.

Portrait du RTC

Notre engagement qualité

82 %

Moyenne de clients satisfaits

Résultat global du sondage qualité 2019

86,2 %

Taux de conformité client-mystère

+ 3,1 % vs 2018 ↑

Le taux de conformité reflète la conformité à l'ensemble des éléments sondés (propreté des véhicules, courtoisie des chauffeurs, conduite sécuritaire, etc.) étant évalués lors des enquêtes menées à l'initiative du RTC avec la collaboration de clients-mystères.

Tableau de répartition des retours de la clientèle par catégorie

	2019	2018	Écart avec 2018
Plaintes (fondées et non-fondées)	5 906	5 549	+ 6,43 % ↑
Demandes d'information	1 366	999	+ 36,74 % ↑
Félicitations	433	371	+ 16,71 % ↑
Commentaires généraux	10	23	- 56,5 % ↓
Total	7 715	6 942	+11,14 % ↑

Portrait du RTC

Développement durable

Comme le souligne le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, la mobilité est un élément significatif de la qualité de vie des citoyens. En tant qu'acteur clé de la mobilité à Québec, le RTC a la capacité et la volonté de participer à l'essor de la région et d'être un acteur significatif de son développement durable. Le RTC est donc fier d'affirmer son engagement envers le développement durable et de mettre en œuvre au quotidien des actions concrètes et cohérentes permettant de limiter son empreinte écologique.

Récupération totale de

25

tonnes de papier de bureau

100

mètres cubes de boîtes de carton compressé

80 000

litres d'huile usée

200

tonnes de ferraille

200 000

kilogrammes de boues contaminées

9 %

de pièces reconditionnées VS consommation totale de pièces

2 625

Nombre de pneus rechapés en 2019

Le rechapage de pneus consiste à enlever le résidu de semelle d'un pneu usagé afin d'y coller une nouvelle semelle. Le RTC utilise des pneus rechapés pour les pneus à traction de ses autobus réguliers et articulés. Cette façon de faire encourage le recyclage de pneus usagés et permet des économies. Un pneu peut être ainsi recyclé jusqu'à cinq fois.

Portrait du RTC

Portrait financier

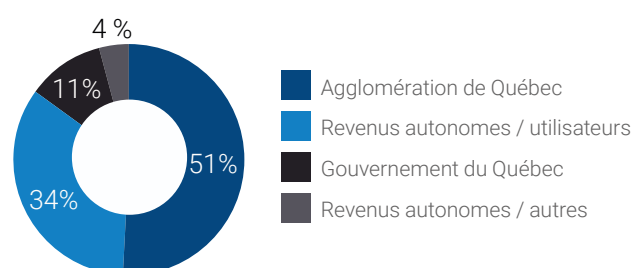
Basé sur les revenus et dépenses de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés

Revenus : **224,3 M\$**

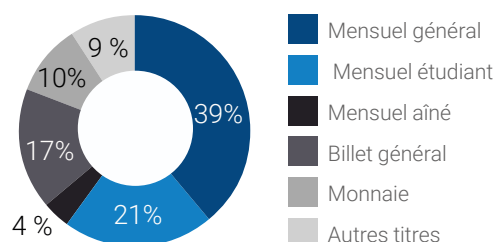
Dépenses : **219,1 M\$**

Écart financier : **5,2 M\$**

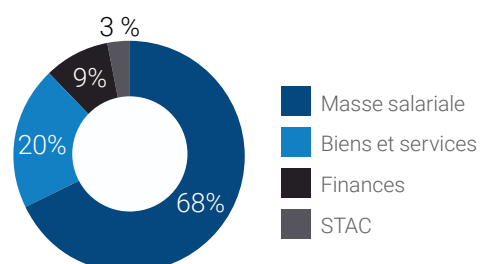
Répartition des revenus



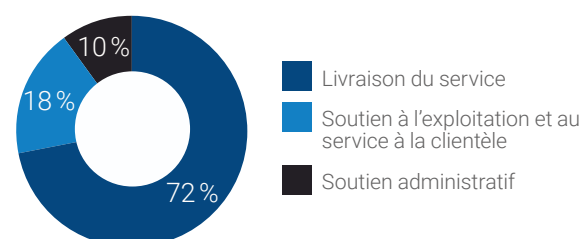
Répartition des revenus par titre de transport



Répartition des dépenses



Répartition des dépenses par activité



Portrait du **STAC**Service de transport adapté
de la Capitale (**STAC**)**811 356**

déplacements

4 907 440

kilomètres

> Minibus : **838 660 km (17,1 %)**> Taxi : **3 175 543 km (64,7 %)**> Taxi adapté : **893 237 km (18,2 %)**

Déplacements par type de véhicule

Minibus : **119 105**Taxi : **593 926**Taxi adapté : **98 325**

Déplacements par type de mobilité

Fauteuil roulant : **159 583**Ambulatoire : **619 559**Accompagnateur : **32 214**

Portrait du STAC

Profil de la clientèle

10 842

clients admis

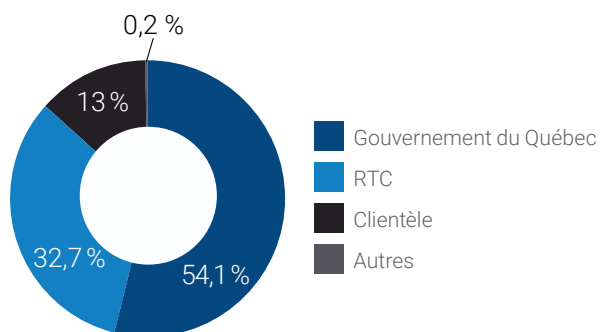
1 523

nouveaux clients admis en 2019

Âge moyen :

- > 0-20 ans : **2,61 %**
- > 21-64 ans : **27,14 %**
- > 65-79 ans : **28,25 %**
- > 80 ans et plus : **42 %**

Répartition des revenus



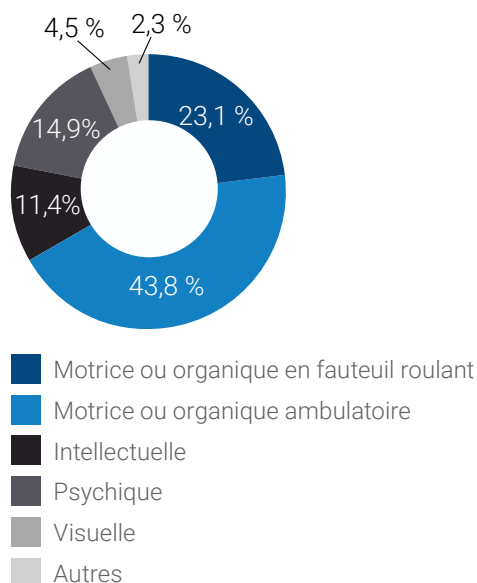
Ressources humaines

40

employés

- > **8** personnel chauffeur
- > **6** personnel cadre, professionnel et de soutien
- > **14** préposés au centre de réservation et agents
- > **12** contrôleurs

Répartition par type de limitation fonctionnelle



Mot du **trésorier**

En vertu des articles 136 et 138 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L. R. Q. chapitre S-30.01), le trésorier a dressé et attesté la véracité des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et les a déposés lors de l'assemblée du conseil d'administration du 8 avril 2020.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'est assuré que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, composé de membres du conseil d'administration, a examiné les états financiers consolidés dressés par le trésorier et en a recommandé le dépôt au conseil d'administration qui en a pris acte.

Les états financiers consolidés ont été audités conjointement par le vérificateur général de la Ville de Québec et par l'auditeur indépendant Mallette S.E.N.C.R.L. Le vérificateur et l'auditeur indépendant ont eu librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et des questions connexes.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bernard Rousseau', with a large, stylized loop at the end.

Bernard Rousseau, CPA, CMA

Trésorier et chef de la gestion financière

A blue-tinted background image showing a group of people on a staircase. In the foreground, a person is standing on a step, looking down. To their right, another person is standing on a higher step, looking towards the left. The image is partially obscured by the text overlay.

Annexe

États financiers

consolidés

TABLE DES MATIÈRES**PAGE****États financiers consolidés audités**

Rapport des auditeurs indépendants	4
État consolidé des résultats	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Fonds local d'investissement (FLI)	33
Fonds local de solidarité (FLS)	34
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	39

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
Réseau de transport de la Capitale,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE** (Société), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Société inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observation - Redressement aux exercices antérieurs

Nous attirons l'attention sur la note 22 des états financiers consolidés qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été redressées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 11 mars 2020

(le 8 avril 2020 pour la note 27)

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Vérificateur général de la Ville de Québec

Québec, le 11 mars 2020

(le 8 avril 2020 pour la note 27)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Budget	Réalizations	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	119 785 590	119 785 590	118 507 970
Transferts	4	133 452 610	115 329 129	61 638 890
Services rendus	5	81 805 550	85 185 196	79 943 429
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	151 600	248 989	238 899
Autres revenus	10	44 200	(481 756)	(23 824)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	335 239 550	320 067 148	260 305 364
Charges				
Administration générale	14	28 708 672	28 065 354	23 417 948
Sécurité publique	15			
Transport	16	222 410 299	222 128 655	209 513 034
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	4 784 530	4 617 925	4 907 603
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	255 903 501	254 811 934	237 838 585
Excédent (déficit) de l'exercice	25	79 336 049	65 255 214	22 466 779
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		270 749 683	242 016 704
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27		(9 218 500)	(2 952 300)
Solde redressé	28		261 531 183	239 064 404
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		326 786 397	261 531 183

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
			Redressé note 22
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1		
Débiteurs (note 5)	2	180 765 766	144 591 200
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	180 765 766	144 591 200
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	1 757 383	1 190 896
Emprunts temporaires (note 10)	10	8 570 000	4 010 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	45 848 434	37 205 629
Revenus reportés (note 12)	12	6 396 120	16 377 993
Dette à long terme (note 13)	13	141 903 873	139 773 007
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	44 505 100	40 080 500
	15	248 980 910	238 638 025
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(68 215 144)	(94 046 825)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	383 420 459	341 715 310
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	5 831 276	4 538 759
Autres actifs non financiers (note 17)	20	5 749 806	9 323 939
	21	395 001 541	355 578 008
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	326 786 397	261 531 183

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Budget	Réalisations	
		2019	2019	2018
Excédent (déficit) de l'exercice	1	79 336 049	65 255 214	22 466 779
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	113 937 000) (	83 251 033) (	26 420 572)
Produit de cession	3		10 293 020	48 197
Amortissement	4	34 963 439	30 735 307	29 029 002
(Gain) perte sur cession	5		517 557	54 893
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(78 973 561)	(41 705 149)	2 711 520
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(1 292 517)	(94 328)
Variation des autres actifs non financiers	10		3 574 133	(7 457 494)
	11		2 281 616	(7 551 822)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	362 488	25 831 681	17 626 477
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(84 828 325)	(108 721 002)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16		(9 218 500)	(2 952 300)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(94 046 825)	(111 673 302)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(68 215 144)	(94 046 825)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	65 255 214	22 466 779
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	30 735 307	29 029 002
Autres			
- Perte sur cession	3	517 557	54 893
- Amort frais reportés dette lt	4	291 072	492 060
	5	96 799 150	52 042 734
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(36 174 566)	2 300 122
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	8 642 805	5 168 424
Revenus reportés	9	(9 981 873)	9 579 161
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	4 424 600	4 779 000
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(1 292 517)	(94 328)
Autres actifs non financiers	13	3 574 133	(7 457 494)
	14	65 991 732	66 317 619
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(83 251 033)	(26 420 572)
Produit de cession	16	10 293 020	48 197
	17	(72 958 013)	(26 372 375)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	39 815 000	17 686 900
Remboursement de la dette à long terme	24	(37 585 000)	(35 958 900)
Variation nette des emprunts temporaires	25	4 560 000	(20 990 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(390 206)	(456 993)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	6 399 794	(39 718 993)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	(566 487)	226 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	(1 190 896)	(1 417 147)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	(1 190 896)	(1 417 147)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	(1 757 383)	(1 190 896)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

1. Statut de l'organisme municipal

Le Réseau de transport de la Capitale (ci-après le RTC) est constitué et régi en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun. Il offre un service de transport en commun à une population d'environ 580 000 personnes sur une partie du territoire de l'agglomération de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (ci-après le MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression "Administration municipale" réfère au RTC excluant les organismes qu'elle contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés regroupent les comptes du RTC et des organismes qu'il contrôle, soit le Service de transport adapté de la Capitale (ci-après le STAC) et 9320-9179 Québec inc. (détenue en totalité). Les transactions interentités et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où surviennent les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de revenus et charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour dévaluation des stocks, la durée

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

de vie estimative des immobilisations, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une vérification, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

b) Actifs non financiers

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent des pièces de rechange mécaniques, des supports pour titres de transport et du diesel qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes:

	Méthode	Durée
Infrastructures:		
Mesures préférentielles	Linéaire	20 ans
Stationnements incitatifs	Linéaire	20 ans
Terminus et pôles d'échange	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail
Bâtiments:		
Bâtiments et améliorations aux bâtiments	Linéaire	20 et 40 ans
Abribus, abris de protection et stations tempérées	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail
Véhicules:		
Autobus à utilisation linéaire	Linéaire	16 ans
Autobus à utilisation non linéaire	Manuel*	16 ans
Autobus pour le transport adapté	Linéaire	5 ans
Autobus reconstruits	Linéaire	6 ans
Véhicules légers	Linéaire	5 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Véhicules lourds et autres véhicules	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau:		
Logiciels et équipements informatiques	Linéaire	5 et 10 ans
Ameublement	Linéaire	10 ans
Équipement de télécommunications	Linéaire	10 ans
Machinerie, outillage, équipement:		
Machinerie	Linéaire	15 ans
Outillage	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	10 et 20 ans

**Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du RTC de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers sont composés principalement des dépôts sur acquisition d'immobilisations et des frais payés d'avance. Les frais payés d'avance représentent des débours effectués durant l'exercice pour des services dont le RTC bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux résultats au moment où le RTC bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

D) Passifs

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

E) Revenus

Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de transfert sont comptabilisés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et lorsque les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans ce cas, un revenu reporté est comptabilisé puis amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

F) Avantages sociaux futurs

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Dans l'application de ces méthodes, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »).

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2019 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement commence dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à pourvoir.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et les rentes d'invalidité.

Le 28 janvier 2020, le MAMH a publié des précisions à la Directive sur le traitement comptable des effets de la Loi 15 sur les états financiers des organismes municipaux. Ces précisions concernaient notamment les cas d'excédent établis aux fins de la comptabilisation pour le volet du service antérieur au 1er janvier 2014 et l'inscription ou non d'une obligation implicite. Ces précisions seront appliquées à la comptabilisation des avantages sociaux futurs pour le prochain exercice, tel que permis à la directive.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles le RTC a choisi de différer l'imposition de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000:

- Salaires et avantages sociaux amortis sur une période maximale de 20 ans

Avantages sociaux futurs:

- Régimes de retraite amortis de façon linéaire selon une DMERCA de 12 ans;
- Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages amortis de façon linéaire selon une DMERCA de 9 ans.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par la Ville de Québec ou le RTC ou soumises à un contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, le RTC a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des dépôts sur acquisition d'immobilisations. Antérieurement, le RTC comptabilisait ces dépôts dans les immobilisations en cours en ajoutant une mention du montant à la note complémentaire. Ces dépôts sont désormais comptabilisés à la rubrique *Autres actifs non financiers* afin de se conformer aux pratiques du secteur.

L'adoption rétrospective de cette méthode de comptabilisation a eu les incidences suivantes:

	2018
État consolidé de la situation financière	
Immobilisations	(7 706 786 \$)
Autres actifs non financiers	7 706 786 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	742 377	731 846
Découvert bancaire	2	(2 499 760)	(1 922 742)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
<i>Autres éléments</i>			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	(1 757 383)	(1 190 896)
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	9		
	10	6 062 500	8 089 100
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	150 880 106	123 402 752
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	25 513 385	16 211 969
Organismes municipaux	15		
Autres			
-	16		
- Autres	17	4 372 275	4 976 479
	18	180 765 766	144 591 200
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	80 409 607	80 643 350
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	80 409 607	80 643 350
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs			
	23	11 000	68 560
Note			
Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant entre 1,40% et 4,15% et les échéances s'échelonnent de 2020 à 2024.			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
-	26		
-	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts			
	29		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
7. Placements de portefeuille		
Placements à titre d'investissement	30	
Autres placements	31	
	32	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	

Note

8. Avantages sociaux futurs

Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(13 115 400)	(10 080 100)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(31 389 700)	(30 000 400)
	37	<u>(44 505 100)</u>	<u>(40 080 500)</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	12 080 700	11 802 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	2 475 700	2 428 200
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42		
	43	<u>14 556 400</u>	<u>14 230 900</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44
Autres	45
	46

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2019**2018****10. Emprunts temporaires**

Le RTC dispose d'une facilité de crédit auprès d'une institution financière pour un montant autorisé de 60 millions \$ portant intérêt à un taux préférentiel, renouvelable annuellement.

Le RTC conclut périodiquement des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) pour couvrir des fluctuations de prix du carburant et dispose ainsi d'une ligne de trésorerie auprès d'institutions financières à la hauteur de 15 millions \$.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	17 114 376	9 587 714
Salaires et avantages sociaux	48	24 343 953	22 161 463
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
- Ville de Québec	53	3 944 117	5 022 345
- Int courus dette long terme	54	445 988	434 107
-	55		
-	56		
-	57		
	58	45 848 434	37 205 629

Note**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	59		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60		
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions des promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Titres de transport	68	1 567 581	1 627 186
- Transferts	69	4 598 373	14 345 919
- Autres	70	230 166	404 888
-	71		
	72	6 396 120	16 377 993

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019					2018				
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance							
	de	à	de	à						
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	4,15	2020	2024	73	142 460 000		140 230 000		
Obligations et billets en monnaies étrangères					74					
Gains (pertes) de change reportés					75					
					76					
Autres dettes à long terme										
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77					
Organismes municipaux					78					
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					79					
Autres					80					
					81	142 460 000		140 230 000		
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(556 127)	(456 993)			
					83	141 903 873		139 773 007		

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2019	
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres		
2020	84	92	47 846 000	100	109	117	47 846 000
2021	85	93	31 752 000	101	110	118	31 752 000
2022	86	94	22 951 000	102	111	119	22 951 000
2023	87	95	17 443 000	103	112	120	17 443 000
2024	88	96	22 468 000	104	113	121	22 468 000
2025 et +	89	97		105	114	122	
	90	98	142 460 000	106	115	123	142 460 000
Intérêts et frais accessoires			107	()		124	()
	91	99	142 460 000	108	116	125	142 460 000

Note

	2019		2018	
14. Actifs financiers nets (dette nette)				
Revenant à (à la charge de)				
L'organisme municipal	126	(68 215 144)	126	(94 046 825)
Tiers				
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()	127	()
Autres	128	()	128	()
	129	(68 215 144)	129	(94 046 825)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin	
COÛT									
Infrastructures									
Eau potable	130	158		185		212			
Eaux usées	131	159		186		213			
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	62 444 176	160	9 993 941	187	9 419 632	214	63 018 485	
Autres	133	161		188		215			
Réseau d'électricité	134	162		189		216			
Bâtiments	135	125 099 741	163	665 160	190	83 130	217	125 681 771	
Améliorations locatives	136	164		191		218			
Véhicules	137	357 414 236	165	46 769 096	192	7 414 022	219	396 769 310	
Ameublement et équipement de bureau	138	55 657 378	166	2 492 423	193	604 029	220	57 545 772	
Machinerie, outillage et équipement divers	139	22 784 698	167	364 854	194	123 247	221	23 026 305	
Terrains	140	41 275 739	168	1 275 580	195	1 089 527	222	41 461 792	
Autres	141	169		196		223			
	142	664 675 968	170	61 561 054	197	18 733 587	224	707 503 435	
Immobilisations en cours	143	12 984 822	171	21 689 979	198		225	34 674 801	
	144	677 660 790	172	83 251 033	199	18 733 587	226	742 178 236	
AMORTISSEMENT CUMULÉ									
Infrastructures									
Eau potable	145	173		200		227			
Eaux usées	146	174		201		228			
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	22 463 943	175	2 839 533	202	10 886	229	25 292 590	
Autres	148	176		203		230			
Réseau d'électricité	149	177		204		231			
Bâtiments	150	42 631 572	178	3 331 429	205	82 436	232	45 880 565	
Améliorations locatives	151	179		206		233			
Véhicules	152	225 676 948	180	17 821 544	207	7 106 894	234	236 391 598	
Ameublement et équipement de bureau	153	33 658 549	181	5 485 567	208	599 547	235	38 544 569	
Machinerie, outillage et équipement divers	154	11 514 468	182	1 257 234	209	123 247	236	12 648 455	
Autres	155	183		210		237			
	156	335 945 480	184	30 735 307	211	7 923 010	238	358 757 777	
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	341 715 310					239	383 420 459	
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations									
Coût	240	41 048 184	243	7 007 967	245	9 392 923	247	38 663 228	
Amortissement cumulé	241	(9 674 806)	244	(1 870 990)	246	()	248	(11 545 796)	
Valeur comptable nette	242	31 373 378					249	27 117 432	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251		
Autres	252		
	253		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255		
Note			
17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Frais payés d'avance	256	2 485 747	1 373 809
-	257		
-	258		
Autres			
- Frais de refinancement	259	179 163	243 344
- Dépôt sur acquisition immos	260	3 084 896	7 706 786
	261	5 749 806	9 323 939
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

18. Obligations contractuelles

a) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

À la suite d'un appel d'offres, le RTC s'est engagé à faire l'achat de 60 autobus hybrides diesel-électriques à plancher surbaissé, lesquels seront tous livrés en 2020. Les montants restants à verser pour ces acquisitions s'élèvent à 53,5 millions \$ et tous les versements sont prévus en 2020. Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions à un taux de 90 % selon le programme d'aide du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

b) Baux à long terme

Le RTC s'est engagé à verser des sommes totalisant 1 144 000 \$ en vertu de baux immobiliers échéant de 2020 à 2024. Les versements s'échelonnent ainsi : 312 000 \$ en 2020, 277 000 \$ en 2021, 272 000 \$ en 2022, 236 000 \$ en 2023 et 47 000 \$ en 2024.

c) Opérations d'échange sur commodité (swaps)

Le RTC a négocié des contrats d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée.

Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) avec une institution financière. Dans le cadre de ces ententes, le RTC a convenu d'échanger des liquidités avec l'institution financière en fonction de la variation d'un indice déterminé. Pour la durée restante de ces ententes, la couverture s'applique sur un total de 33,7 millions de litres de carburant et s'échelonne de janvier 2020 à décembre 2024.

d) Acquisition d'immeubles

Au cours de l'exercice, le RTC a signé des offres d'achat totalisant 5,2 millions \$ pour l'acquisition d'immeubles dont le transfert de propriété s'effectuera en 2020 seulement.

e) Service de transport adapté de la Capitale

L'entité contrôlée par le RTC s'est engagée par bail jusqu'en septembre 2022 pour la location de locaux et l'obtention de services, le tout pour un solde de 844 000 \$. Les montants sont répartis ainsi : 300 000 \$ en 2020, 308 000 \$ en 2021 et 236 000 \$ en 2022.

De plus, elle s'est engagée par contrat pour obtenir les services de minibus privés jusqu'en janvier 2024 pour un montant de 17 082 000 \$. Les montants sont répartis ainsi : 4 086 000 \$ en 2020, 4 847 000 \$ en 2021, 4 939 000 \$ en 2022, 2 963 000 \$ en 2023 et 247 000 \$ en 2024. La dépense réelle peut être ajustée à la hausse en fonction de la variation du prix du carburant comparativement à un prix de référence. Elle s'est aussi engagée par lettre de prolongation de contrat pour obtenir les services de taxis jusqu'en octobre 2020 pour un montant de 6 696 000 \$.

19. Droits contractuels

Programmes de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à divers travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser des sommes totalisant 25,9 millions \$. Les revenus de transfert estimés sont tous prévus pour l'exercice 2020.

Réseau structurant de transport en commun

Dans le cadre du Plan économique du Québec, le premier ministre du Québec et le maire de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Dans le régime de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la règle générale qui s'applique en matière d'imputation prévoit que le coût des prestations d'une lésion professionnelle est imputé à l'employeur du travailleur qui a subi la lésion. Certaines mesures d'exception à cette règle générale sont prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP - L.R.Q., chap. A-3.001). Ainsi, sous respect de certaines conditions et de certains délais, un transfert ou un partage d'imputation peut être accordé. Lorsqu'un transfert ou un partage d'imputation est accordé, la totalité ou une partie du coût des prestations sera imputée à une autre entité que l'employeur.

En date du 31 décembre 2019, le RTC était dans l'attente du dénouement de plusieurs demandes de transfert ou de partage d'imputation. Si des décisions favorables étaient rendues pour l'entièreté de ces demandes, une somme d'environ 3,5 millions \$ excluant les intérêts serait remboursée au RTC. Cependant, en appliquant à chaque demande des probabilités de décision favorable en fonction du degré d'avancement de la demande, le RTC estime pouvoir raisonnablement recouvrer 1,9 million \$ en excluant les intérêts.

22. Redressement aux exercices antérieurs

Avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice, les résultats des exercices antérieurs ont été redressés afin de comptabiliser des obligations implicites en vertu de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Les incidences des corrections sont les suivantes:

	2018 Augmentation (diminution)
État consolidé de la situation financière	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	9 218 500 \$
Actifs financiers nets (dette nette)	(9 218 500 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(9 218 500 \$)
État consolidé des résultats	
Charges - Transport	6 266 200 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(6 266 200 \$)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(2 952 300 \$)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	(9 218 500 \$)

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et du budget adopté par le principal organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont les suivants: les revenus d'investissement, la charge d'amortissement, les éléments de conciliation à des fins fiscales de fonctionnement et les autres revenus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements:

	Budgets adoptés		Budget au rapport financier	
	Administration municipale	Organisme contrôlé et éliminations	Consolidé	Consolidé
Revenus	224 420 470 \$	11 013 290 \$	235 433 760 \$	335 239 550 \$
Charges	207 488 050 \$	10 679 860 \$	218 167 910 \$	255 903 501 \$
Excédent de l'exercice	16 932 420 \$	333 430 \$	17 265 850 \$	79 336 049 \$
Conciliation à des fins fiscales	(16 932 420 \$)	(333 430 \$)	(17 265 850 \$)	(79 336 049 \$)
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	- \$	- \$	- \$	- \$

24. Instruments financiers

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****25 Transferts*****Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)***

En vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes du gouvernement du Québec, le RTC est admissible à des subventions pour maintenir ses actifs, améliorer ses équipements et infrastructures ainsi que pour l'expansion de son réseau de transport en commun. Ce programme permet de subventionner les dépenses admissibles à des taux variant entre 50 % et 100 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

Le Programme d'aide au développement du transport collectif a pour objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au secteur du transport des personnes au Québec. À cette fin, il vise à accroître l'utilisation du transport collectif par l'amélioration de ces services par la promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile auprès de la population québécoise en général et des travailleurs en particulier. Ce programme est divisé en trois volets. Le RTC bénéficie du Volet I - Aide financière au maintien, au développement et à l'optimisation des services de transport en commun dont les objectifs sont d'accroître l'offre de services de transport en commun en milieu urbain ou d'améliorer la performance de ces services.

Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)

Le Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun vise à devancer la réalisation de projets déjà prévus dans le secteur du transport collectif du gouvernement du Québec ou à permettre la réalisation à court terme d'un plus grand nombre de projets d'infrastructures en transport en commun. Plus spécifiquement, il a pour objet de soutenir les investissements visant la remise en état et l'amélioration des réseaux de transport en commun existants, et ceux visant la réalisation d'études en appui aux projets d'expansion de réseau dont la réalisation est planifiée à plus long terme. Les dépenses admissibles à ce programme sont subventionnées à un taux de 90 %.

Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)

Le Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a comme objectif de soutenir les autorités organisatrices de transport dans leurs projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transport en commun. Ce programme permet au RTC de subventionner le maintien, l'amélioration et le développement des équipements et des infrastructures de transport en commun à des taux variant entre 85 % et 95 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme de subvention au transport adapté

En vertu de ce programme, le STAC est admissible à une subvention qui comprend une enveloppe de base ainsi qu'un montant alloué en fonction de la croissance des déplacements réalisés jusqu'à concurrence des fonds disponibles.

26 Opérations interentités

Au cours de l'exercice, le RTC a reçu une contribution d'un montant de 119,8 millions \$ (118,6 millions \$ en 2018) de l'agglomération de Québec, dont environ 94 % (94 % en 2018) est assumé par la Ville de Québec.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Cette opération a été comptabilisée à la valeur d'échange.

Au 31 décembre 2019, des obligations et des engagements du RTC pour des montants de 62,1 millions \$ et de 59,1 millions \$ respectivement sont garantis par l'agglomération de Québec.

27 Événement postérieur à la date des états financiers consolidés

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. L'incidence globale de ces événements sur la société et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts éventuels seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

28 Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1						
Compensations tenant lieu de taxes	2						
Quotes-parts	3	118 507 970	119 785 590	119 785 590		5 715 886	119 785 590
Transferts	4	26 095 121	27 928 920	33 182 880		9 465 700	42 648 580
Services rendus	5	77 716 175	79 429 550	82 909 984		2 278 626	85 185 196
Imposition de droits	6						
Amendes et pénalités	7						
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	323 201	151 600	280 176		27 943	248 989
Autres revenus	10	(16 223)	27 000	(481 756)		5 000	(481 756)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	222 626 244	227 322 660	235 676 874		17 493 155	247 386 599
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	26 038 260	96 905 000	72 680 549			72 680 549
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	26 038 260	96 905 000	72 680 549			72 680 549
	21	248 664 504	324 227 660	308 357 423		17 493 155	320 067 148
Charges							
Administration générale	22	17 399 063	21 029 570	21 103 882	5 420 781	1 550 691	28 065 354
Sécurité publique	23						
Transport	24	175 230 274	184 446 100	186 886 942	25 062 194	15 898 819	222 128 655
Hygiène du milieu	25						
Santé et bien-être	26						
Aménagement, urbanisme et développement	27						
Loisirs et culture	28						
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	4 907 603	4 694 300	4 617 925		54 130	4 617 925
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	28 735 514	34 657 839	30 482 975	(30 482 975)		
	33	226 272 454	244 827 809	243 091 724		17 503 640	254 811 934
Excédent (déficit) de l'exercice	34	22 392 050	79 399 851	65 265 699		(10 485)	65 255 214

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019		Réalisations 2019	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 392 050	79 399 851	65 265 699	(10 485)	65 255 214
Moins: revenus d'investissement	2	(26 038 260)	(96 905 000)	(72 680 549)	()	(72 680 549)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 646 210)	(17 505 149)	(7 414 850)	(10 485)	(7 425 335)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	28 735 514	34 657 839	30 482 975	252 332	30 735 307
Produit de cession	5	39 353		10 293 020		10 293 020
(Gain) perte sur cession	6	56 136		517 557		517 557
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	28 831 003	34 657 839	41 293 552	252 332	41 545 884
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	301 400	243 200	243 200		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	301 400	243 200	243 200		
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	212 685	1 219 040	390 206		390 206
Remboursement de la dette à long terme	17	(20 591 245)	(16 671 870)	(17 002 742)	(243 200)	(17 002 742)
	18	(20 378 560)	(15 452 830)	(16 612 536)	(243 200)	(16 612 536)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(373 404)	(745 260)	(9 800 709)	()	(9 800 709)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 214 521		(5 610 942)		(5 610 942)
Excédent de fonctionnement affecté	21		277 360	167 240		167 240
Réserves financières et fonds réservés	22	(3 212 388)	(1 254 820)	(100 487)	1 353	(99 134)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(7 395 000)	(220 340)	3 057 927		3 057 927
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(7 766 271)	(1 943 060)	(12 286 971)	1 353	(12 285 618)
	26	987 572	17 505 149	12 637 245	10 485	12 647 730
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	(2 658 638)		5 222 395		5 222 395

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018		Réalisations 2019	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	26 038 260	72 680 549		72 680 549
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(4 061 653)	(4 140 610)	(40 261)	(4 180 871)
Sécurité publique	3	()	()	()	()
Transport	4	(22 202 925)	(79 070 162)	()	(79 070 162)
Hygiène du milieu	5	()	()	()	()
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	()	()	()	()
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(26 264 578)	(83 210 772)	(40 261)	(83 251 033)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 043 699	19 200 337		19 200 337
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	373 404	9 800 709		9 800 709
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15				
Excédent de fonctionnement affecté	16				
Réserves financières et fonds réservés	17				
	18	373 404	9 800 709		9 800 709
	19	(22 847 475)	(54 209 726)	(40 261)	(54 249 987)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	3 190 785	18 470 823	(40 261)	18 430 562

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2018	Administration municipale	2019	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
		Redressé note 22			
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1			742 377	
Débiteurs (note 5)	2	143 908 699	180 245 071	836 038	180 765 766
Prêts (note 6)	3	490 500	247 300		
Placements de portefeuille (note 7)	4	100	100		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	144 399 299	180 492 471	1 578 415	180 765 766
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	1 922 742	2 499 760		1 757 383
Emprunts temporaires (note 10)	10	4 010 000	8 570 000		8 570 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	35 967 708	44 719 131	1 444 746	45 848 434
Revenus reportés (note 12)	12	16 377 993	6 396 120		6 396 120
Dette à long terme (note 13)	13	139 773 007	141 903 873	247 300	141 903 873
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	40 080 500	44 505 100		44 505 100
	15	238 131 950	248 593 984	1 692 046	248 980 910
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(93 732 651)	(68 101 513)	(113 631)	(68 215 144)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	341 084 111	383 001 331	419 128	383 420 459
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18				
Stocks de fournitures	19	4 538 759	5 831 276		5 831 276
Autres actifs non financiers (note 17)	20	9 266 782	5 691 606	58 200	5 749 806
	21	354 889 652	394 524 213	477 328	395 001 541
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	(5 610 936)	5 222 395		5 222 395
Excédent de fonctionnement affecté	23	3 873 512	3 706 271		3 706 271
Réserves financières et fonds réservés	24	455 030	555 517	610	556 127
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(216 270)	(3 274 197)	()	(3 274 197)
Financement des investissements en cours	26	(26 750 067)	(3 773 398)	191 259	(3 582 039)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	289 405 732	323 986 112	171 828	324 157 840
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	261 157 001	326 422 700	363 697	326 786 397

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2019	2019	2019	2018
Rémunération	1	119 224 290	119 955 650	122 485 823	113 854 576
Charges sociales	2	32 816 760	31 588 438	32 339 492	35 938 622
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3				
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	44 107 630	41 775 391	55 674 289	50 995 111
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	1 453 598	1 322 969	1 322 969	1 582 337
D'autres organismes municipaux	8				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 494 082	1 745 570	1 745 570	1 772 946
D'autres tiers	10				
Autres frais de financement	11	746 620	1 549 386	1 549 386	1 552 320
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	6 248 430	5 715 886		
Transferts	13				
Autres	14	1 461 600	7 135 930	7 135 930	1 333 306
Autres organismes					
Transferts	15				
Autres	16	1 593 810	1 771 675	1 775 314	1 542 490
Amortissement des immobilisations	17	34 657 839	30 482 975	30 735 307	29 029 002
Autres					
- Autres	18	23 150	47 854	47 854	11 448
- SRB	19				226 427
-	20				
	21	244 827 809	243 091 724	254 811 934	237 838 585

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	1	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	
Autres revenus	3	
	4	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5	
Variation de la provision pour moins-value	6	
	7	
Autres charges	8	
	9	
Excédent (déficit) de l'exercice	10	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11		
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		
Provision pour moins-value	15	(	)
	16		
	17		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	18		
Revenus reportés	19		
Dette à long terme	20		
	21		
Solde du Fonds local d'investissement	22		

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2019

2018

RÉSULTATS

Revenus

Revenus sur les placements de portefeuille

1

Revenus sur les prêts aux entreprises

2

Autres revenus

3

4

Charges

Créances douteuses

Radiation de prêts

5

Variation de la provision pour moins-value

6

7

Intérêts sur la dette à long terme

8

Autres charges

9

10

Excédent (déficit) de l'exercice

11

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie

12

Placements de portefeuille

13

Débiteurs

14

Prêts aux entreprises

15

Provision pour moins-value

16

() ()

17

18

Passifs

Créditeurs et charges à payer

19

Revenus reportés

20

Dette à long terme

21

22

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises

23

Excédent (déficit) non affecté

24

25

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres

26

Supportant les engagements de prêts

27

28

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus provenant de la gestion foncière	1	
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	
	3	
Charges		
Frais de gestion		
Salaires	4	
Créances douteuses	5	
Autres frais de gestion	6	
	7	
Activités et projets de mise en valeur du territoire		
-	8	
-	9	
-	10	
-	11	
-	12	
-	13	
	14	
	15	
Excédent (déficit) de l'exercice	16	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17		
Placements de portefeuille	18		
Débiteurs	19		
Provision pour créances douteuses	20	(	) (
	21		
Autres	22		
	23		
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24		
Créditeurs et charges à payer	25		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	26		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27		
Autres	28		
Autres	29		
	30		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	31		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 222 395	(5 610 936)
Excédent de fonctionnement affecté	2	3 706 271	3 877 788
Réserves financières et fonds réservés	3	556 127	452 717
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	3 274 197) (	216 270)
Financement des investissements en cours	5	(3 582 039)	(26 518 447)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	324 157 840	289 546 331
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	326 786 397	261 531 183
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	5 222 395	(5 610 936)
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	5 222 395	(5 610 936)
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Autres	12	3 706 271	3 873 512
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	3 706 271	3 873 512
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- STAC	22		4 276
-	23		
-	24		
	25		4 276
	26	3 706 271	3 877 788
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37		
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Solde disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
- Frais d'émission financés à lt	45	556 127	452 717
-	46		
	47	556 127	452 717
	48	556 127	452 717

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (	) (
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 (	) (
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (	) (
Autres	52 (3 229 708	) (
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 (44 489	) (66 733)
	54 (3 274 197	) (66 733)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 (	) (
Assainissement des sites contaminés	56 (	) (
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 (	) (
Autres		
-	58 (	) (
-	59 (	) (
	60 (3 274 197	) (66 733)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 (	) (149 537)
Intérêts sur la dette à long terme	62 (	) (
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 (	) (
Utilisation du fonds de roulement	64 (	) (
Mesure relative aux frais reportés	65 (	) (
Autres		
-	66 (	) (
-	67 (	) (
	68 (	) (149 537)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 (	) (
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (	) (
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 (	) (
Autres		
-	72 (	) (
-	73 (	) (
	74 (	) (
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
-	80	
	81 (3 274 197	) (216 270)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	36 234 777	3 663 941
Investissements à financer	83 (	39 816 816) (	30 182 388)
	84	(3 582 039)	(26 518 447)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	383 420 459	341 715 310
Propriétés destinées à la revente	86		
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	383 420 459	341 715 310
Ajustements aux éléments d'actif	91	3 084 896	7 706 786
	92	386 505 355	349 422 096
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	93 (	141 903 873) (	139 773 007)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (	556 127) (	456 993)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	80 409 607	80 643 350
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98 (	62 050 393) (	59 586 650)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 (	297 122) (	289 115)
	100 (	62 347 515) (	59 875 765)
	101	324 157 840	289 546 331

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>1</u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le RTC participe à un certain nombre de régimes à prestations déterminées qui assurent à tous les salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Les régimes de retraite comprennent le régime de retraite capitalisé et le régime d'appoint non capitalisé.

Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 1,9 % du salaire de l'année indexé annuellement. À compter du 1er janvier 2022, ce pourcentage passera à 2 %.

L'évaluation actuarielle du régime capitalisé en date du 31 décembre 2017 établissait l'excédent actuariel selon l'approche de continuité à 73,3 millions \$ pour le volet antérieur et à 1,7 million \$ pour le volet courant. Le degré de solvabilité était de 82,3% pour le volet antérieur et de 68,8% pour le volet courant.

La plus récente évaluation de comptabilisation pour le régime de rentes d'appoint porte sur les données du 31 décembre 2019.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec. En vertu de cette loi, les organismes municipaux et les associations d'employés devaient conclure une entente dont certaines clauses pourraient avoir un impact sur la situation financière du régime sur base de comptabilisation. Les ententes de principe ont été conclues en novembre 2018, et leurs effets ont été considérés dans les résultats.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2019.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(10 080 100)	(6 624 900)
Charge de l'exercice	4	(12 080 700)	(11 802 700)
Cotisations versées par l'employeur	5	9 045 400	8 347 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	<u>(13 115 400)</u>	<u>(10 080 100)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	615 816 800	585 944 400
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(604 329 600)	(586 876 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	11 487 200	(932 300)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(24 602 600)	(9 147 800)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(13 115 400)	(10 080 100)
Provision pour moins-value	12	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	<u>(13 115 400)</u>	<u>(10 080 100)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	<u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(1 126 600)	(932 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	<u>(1 126 600)</u>	<u>(932 300)</u>
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	18 075 200	15 783 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		47 700
	20	18 075 200	15 831 600
Cotisations salariales des employés	21	(9 162 900)	(7 565 600)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()	()
	23	8 912 300	8 266 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	3 135 300	3 342 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
-	29		
-	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	<u>12 047 600</u>	<u>11 608 300</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	34 174 800	33 304 200
Rendement espéré des actifs	33	(34 141 700)	(33 109 800)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	<u>33 100</u>	<u>194 400</u>
Charge de l'exercice	35	<u>12 080 700</u>	<u>11 802 700</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	40 532 200	38 256 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(34 141 700)	(33 109 800)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	6 390 500	5 146 300
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	5 929 000	(3 436 500)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	28 868 100	29 123 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	1 126 600	932 300
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	52 239 800	48 240 400
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	6,10 %	6,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	6,10 %	6,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	<u>1</u>	54	<u>2</u>

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite non capitalisés comprennent le régime d'assurances collectives à la retraite, les allocations de retraite et le régime d'incapacité professionnelle.

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(30 000 400)	(28 676 600)
Charge de l'exercice	56	(2 475 700)	(2 428 200)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	<u>1 086 400</u>	<u>1 104 400</u>
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	<u>(31 389 700)</u>	<u>(30 000 400)</u>

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(33 418 300)	(28 171 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	<u>(33 418 300)</u>	<u>(28 171 300)</u>
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	<u>2 028 600</u>	<u>(1 829 100)</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(31 389 700)	(30 000 400)
Provision pour moins-value	64	()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	<u>(31 389 700)</u>	<u>(30 000 400)</u>

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs

Nombre de régimes et avantages en cause	66	<u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(33 418 300)	(28 171 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	<u>(33 418 300)</u>	<u>(28 171 300)</u>

Charge de l'exercice

Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	1 265 900	1 290 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	<u>1 265 900</u>	<u>1 290 600</u>
Cotisations salariales des employés	73	()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	()
	75	<u>1 265 900</u>	<u>1 290 600</u>
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	<u>199 300</u>	<u>235 100</u>
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	1 465 200	1 525 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	1 010 500	902 500
Rendement espéré des actifs	85	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	1 010 500	902 500
Charge de l'exercice	87	2 475 700	2 428 200
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	(4 057 000)	381 400
Prestations versées au cours de l'exercice	92	1 086 400	1 104 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	3,50 %	3,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	7,00 %	6,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	2 031	2 028
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime volontaire d'épargne-retraite	108		
Régime de retraite simplifié	109		
Régime de retraite par financement salarial	110		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111		
Autres régimes	112		
	113		

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114 _____

Description des régimes et autres renseignements

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	115		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116		

Description du régime

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cotisations des élus au RREM	117		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	118		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119		
	120		

Note



720, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2J 1A5
Administration : 418 627.2351
Service à la clientèle : 418 627.2511

